

**SEJOUR SKI A PIAU-ENGALY  
DU 16 JANVIER AU 20 JANVIER 2023**

Nom, prénom de l'élève :

Responsables légaux :

Nom et prénom : .....

Adresse :

.....

.....

Téléphone domicile : .....

Portable : .....

Téléphone travail : .....

**OBLIGATOIRE**  
**Numéro en cas d'urgence**

**Autorisation à participer :**

Je soussigné, Madame, Monsieur ..... autorise mon fils ou ma fille ..... à participer au séjour ski, organisée par le collège Georges Clemenceau de Cerizay, à Piau-Engaly (Pyrénées) pendant la semaine du 16 janvier au 20 janvier 2023.

Signatures des responsables légaux de l'enfant :

**Autorisation médicale:**

Je soussigné, Madame, Monsieur .....

- autorise les autorités médicales
  - n'autorise pas les autorités médicales
- } *Rayer la mention inutile*

à procéder à toute intervention visant à sauvegarder l'état de santé de mon fils ou de ma fille ..... en cas de nécessité au cours du séjour à Piau-Engaly (Pyrénées) pendant la semaine du 16 janvier au 20 janvier 2023.

Signatures des responsables légaux de l'enfant :

**Questionnaire médical :**

*(Les réponses à ce questionnaire resteront strictement confidentielles.)*

1) Votre enfant présente-t-il des contre-indications médicales (allergies à certains médicaments par exemple) ?

- Oui. Lesquelles : .....
- Non

2) Votre enfant devra-t-il prendre un médicament pendant le séjour ?

- Oui. (Veuillez fournir une quantité suffisante de médicaments ; indiquer la dose et la fréquence des prises et **fournir une copie de la prescription du médecin**)

Non

3) Vous pouvez indiquer ci-dessous, ou sur feuille jointe, toutes précisions que vous jugeriez utiles.

4) Nom et prénom du responsable légal qui assure l'élève

NOM et prénom : ..... N° de Sécurité sociale :

5) Avez-vous une assurance maladie complémentaire (mutuelle ou autre) ?

- Oui. Lesquelles : .....

Non

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## Equipement et matériel

### 1° Pour le séjour nous vous conseillons de fournir à votre enfant l'équipement suivant :

- Suffisamment de vêtements quotidiens pour 5 jours (pulls, pantalons, tee-shirt, sous-vêtements, etc.).
  - 1 jogging pour l'intérieur
  - Chaussons d'intérieur ou claquettes ou tongs
  - 1 tenue de nuit (pyjama ou chemise de nuit)
  - 1 nécessaire de toilette et des serviettes
  - 1 sac à linge sale (sac poubelle par exemple).
  - des mouchoirs en papier.
  - du matériel scolaire pour écrire (trousse, chemise, feuilles)
  - petits jeux de société
- OBLIGATOIRE**
- 1 tenue de ski (pantalon de ski + anorak de ski, ou combinaison de ski)
  - 1 bonnet, 1 écharpe, 1 paire de gants de ski, 1 masque de ski ou des lunettes de soleil
  - 2 paires de chaussettes épaisses et longues pour le ski
  - 1 paire d'après ski (ou chaussures adaptées type randonnée)
  - de la crème solaire dont un écran total obligatoire
  - 1 stick lèvres.

*Il est conseillé de marquer les vêtements (surtout les plus gros).*

*Ne pas apporter de draps, sac de couchage, etc. Ce matériel est fourni par le centre.*

### 2° Nous vous rappelons :

- QUE LES SUCRERIES NE SONT PAS ADMISES !

## Renseignements médicaux

### 1° Médicaments :

Les élèves qui auraient des médicaments à prendre (soit régulièrement, soit occasionnellement en cas de nécessité) doivent **fournir obligatoirement une copie de la prescription médicale.**

En aucun cas les élèves n'ont le droit d'avoir des médicaments sur eux (même des médicaments courants comme l'aspirine, le paracétamol, etc.). Les parents doivent nous confier la copie de la **prescription médicale** au plus tard le jeudi 12 janvier 2023.

Il y a des exceptions (c'est le cas de la ventoline pour les personnes asthmatiques). Se renseigner auprès des responsables.

### 2° Carte de groupe sanguin :

Il est souhaitable que tout élève possesseur d'une carte de groupe sanguin donne une copie de celle-ci aux responsables avant le départ.

### 3° Mal des transports en car :

Les élèves qui risqueraient d'être indisposés par les longs trajets en bus sont invités à prendre leurs précautions. (médicaments appropriés : les élèves peuvent garder ces médicaments sur eux, en prévoir suffisamment pour l'aller et pour le retour).

Prévoir des poches (briques de lait aplaties).

## Assurance scolaire

Chaque élève doit obligatoirement posséder une assurance scolaire (assurance donnée au début de l'année scolaire)

## **Organisation du départ**

**Tous les élèves devront se rendre au collège à 4h30 en tenue de voyage le lundi 16 janvier 2023.**

**Le départ est fixé à 5h00 pour une arrivée à Piau-Engaly vers 14h00 / 14h30.**

Chaque élève apportera :

- Son sac de voyage contenant l'ensemble de ses effets personnels (1 seul bagage : valise ou sac).
- Son sac à dos contenant : le petit déjeuner (si nécessaire), un éventuel en-cas pour la route, le pique-nique du midi, un vêtement chaud et un k-way.

**Avant le jeudi 12 janvier 2023, les élèves auront fourni :**

- ❖ Une copie de la carte de groupe sanguin si vous en possédez une.
- ❖ Une copie des prescriptions médicales si vous en avez
- ❖ Les médicaments (mettre les noms sur les boîtes).
- ❖ Une photocopie de la carte vitale

## **Organisation de l'arrivée**

**Le retour est fixé au vendredi 20 janvier 2023 à 23h30 devant le collège.**

**Un responsable légal devra être présent dès 23h15 pour récupérer son enfant.**

En cas de non présence d'un responsable légal, l'enfant sera confié à la Gendarmerie.

# REGLEMENT SEJOUR A PIAU-ENGALY (JANVIER 2023)

Le **Règlement Intérieur** du collège s'**applique** dans le cadre du séjour à Piau-Engaly.

## Dispositions complémentaires propres au séjour :

### Règles de vie

- 1° A tout moment, il est obligatoire de **respecter la tranquillité de toute personne** présente dans le centre d'accueil et sur les lieux d'activités (touristes, grimpeurs, randonneurs, etc...)
- 2° **Aucun bruit susceptible de gêner les voisins** (membres du groupe ou autres) ne **sera toléré** après 21h30, heure à laquelle chaque élève devra avoir réintégré sa chambre. La circulation entre chambres ne sera pas permise après cette heure.
- 3° Il est obligatoire de **respecter l'environnement et les installations** mises à la disposition (ne pas jeter des papiers ailleurs que dans des poubelles, salir et détériorer les locaux etc...)
- 4° Chaque participant **s'engage à accepter les contraintes** entraînées par la vie en collectivité (notamment respect des horaires, entraide, bonne camaraderie, etc...)
- 5° Tout élève qui se conduirait mal et qui serait ainsi une charge pour le groupe serait rapatrié aux frais des parents.

### Sécurité

- 1° Il est interdit aux élèves s'ils ne sont pas accompagnés de sortir du centre d'hébergement.
- 2° Les élèves auront accès librement aux salles de détente du centre d'accueil.

### Argent de poche

- 1° Pour les familles qui le désirent, les élèves qui auront de l'argent de poche en seront responsables.  
Chaque élève pourra dépenser son argent comme il l'entend.
- 2° Les accompagnateurs ne pourront pas être tenus pour responsables en cas de perte ou de vol d'argent de poche qui ne leur aurait pas été confié.
- 3° Les élèves auront la possibilité d'acheter divers souvenirs, cartes postales, dans le centre d'accueil.

## Hébergement

- 1° L'hébergement se fera dans des chambres de 2 à 4 lits.
- 2° Les groupes ne seront pas mixtes.
- 3° Il est demandé à chaque groupe de faire régulièrement un minimum de rangement et de ménage dans les chambres.

## Matériel

- 1° Les **appareils suivants ne sont pas autorisés** : mini-chaînes, jeux vidéo, appareils photo numériques ...  
**Les téléphones portables sont interdits la nuit.** En cas de non-respect, l'appareil sera confisqué pour le restant du séjour et la famille avertie.
- 2° Il est **déconseillé d'apporter des objets de valeur** (bijoux, appareils coûteux, etc.)
- 3° **Les organisateurs et le centre d'accueil ne seraient pas responsables** en cas de perte, de vol ou de dégradation d'un bien (appareils, vêtements, etc.) appartenant à votre enfant.
- 4° Tout élève qui porte continuellement des lunettes de vue peut apporter une 2<sup>ème</sup> paire s'il en est possesseur (il n'y a pas d'opticien à Piau-Engaly). Les lunettes de vue peuvent être adaptées en lunettes de soleil. La 2<sup>ème</sup> paire pourra être confiée aux responsables au plus tard le jeudi 12 janvier.
- 5° Si besoin prévoir des timbres postes.

## Correspondance

- 1° Les élèves auront la possibilité de joindre leur famille par téléphone pendant les périodes de présence au centre.
- 2° Il est demandé aux familles de n'appeler le centre que pour des raisons importantes (entre 19 h et 21 h).
- 3° Chaque matin vers 9 h, l'équipe éducative écrira un mot d'information sur le site du collège Georges Clemenceau afin que l'établissement et les familles soient informés du déroulement du séjour.

## Photos-vidéos

- 1° Pendant tout le séjour les élèves seront pris en photos au cours de leurs différentes activités (en cas d'avis contraire, la famille doit adresser la demande par écrit au responsable avant le séjour)

**Chaque participant au séjour s'engage à respecter le règlement.**  
**Toute entorse au règlement entraînera une sanction.**

Adresse du centre : **Hôtel Les 4 Ours - Station de Piau-Engaly - 65170 ARAGNOUET**

Numéro de téléphone : **05 62 40 78 00** (n'appeler que pour raisons importantes)